

Déclaration de sinistre M-Protect en cas de dommage/dommage total

L'assurance pour appareils mobiles de melectronics en collaboration avec Allianz Global Assistance, c.-à-d. pour téléphone portable, tablette, notebook, appareil photo ou caméra, téléobjectif, lecteur MP3, GPS, consoles de jeux, enceintes Bluetooth et enceintes portables, DAB et radio.

Désignation du produit et type d'appareil:

Date d'achat de l'appareil assuré:

Date de souscription de l'assurance:

1. Informations sur la personne assurée

Nom

Prénom

Rue/n°

CP/ lieu

Téléphone

E-Mail

IBAN bancaire

BIC bancaire

2. Informations sur le sinistre

a) Quand le sinistre est-il survenu?

b) Où vous trouviez-vous au moment du sinistre?

c) Quelle était votre activité au moment du sinistre?

d) Veuillez décrire le déroulement du sinistre en détail et précisément; si nécessaire, utilisez pour cela une page supplémentaire

Les documents suivants sont nécessaires au traitement du sinistre :

- Preuve d'achat ou facture de l'article assuré
- Facture de réparation du service habilité
- Devis dans la mesure où la cause du sinistre et le détail des frais ne figurent pas sur la facture de réparation

Déclaration

J'assure par la présente que toutes les indications fournies ci-dessus correspondent à la vérité et sont complètes. Si mes indications s'avéraient

inexactes, je suis informé que cela pourrait avoir les conséquences suivantes:

- perte du droit aux prestations d'assurance
- résiliation du contrat d'assurance
- j'aurai à supporter les éventuels frais d'expertise
- une plainte sera déposée

De plus, je confirme que j'ai pris connaissance de l'article 146, paragraphe 1 du Code pénal suisse ci-après : Escroquerie – Celui qui, dans le dessein de

se procurer ou de procurer à un tiers un enrichissement illégitime, aura astucieusement induit en erreur une personne par des affirmations fallacieuses ou

par la dissimulation de faits vrais ou l'aura astucieusement confortée dans son erreur et aura de la sorte déterminé la victime à des actes préjudiciables à

ses intérêts pécuniaires ou à ceux d'un tiers sera puni d'une peine privative de liberté de cinq ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

_____ / _____

Lieu / date

Signature de l'assuré
(pour les mineurs, le représentant légal)

Envoyer le formulaire rempli et signé, les justificatifs et documents à:

Allianz Assistance, Claims MDDR, Richtiplatz 1, 8304 Wallisellen, claims-retail.ch@allianz.com